

## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Veillez procéder au relevé d'index de votre compteur d'eau pour la facturation du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 30 avril 2016, en remplissant l'avis de relevé ci-joint et en le déposant à la mairie ; ou bien en complétant l'avis en ligne sur le site :

[www.marville-moutiers-brule.fr](http://www.marville-moutiers-brule.fr).

**L'avis est à retourner impérativement pour le 04 mai 2016** faute de quoi, une estimation de 50 % de votre consommation sera appliquée.

**RAPPEL** : en cas de départ de la commune, vous devez prévenir la mairie afin que l'agent technique procède au relevé de votre compteur, et nous communiquer votre nouvelle adresse.

## CEREMONIE DU 8 MAI 1945 :

Les Anciens Combattants et la Municipalité invitent la population à participer à la **Cérémonie du Souvenir** qui aura lieu le **dimanche 08 mai 2016** à :

**11 heures** : Cérémonie aux Monuments aux Morts suivie d'un vin d'honneur à la salle rue de l'église.

## FERMETURE DE LA MAIRIE :

**LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE : LE VENDREDI 06 ET**

**SAMEDI 07 MAI 2016.**

## RENTREE SCOLAIRE 2016/2017, pour les nouveaux élèves :

Pour les enfants **nés en 2013** et atteignant l'âge de 3 ans jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, Monsieur HAMELINE, Directeur, recevra les inscriptions à l'école:

**Pour les nouveaux inscrits de la GS au CM2 :**

- réunion d'information et visite de l'école le **jeudi 19 mai à 18h30.**

**Pour les nouveaux inscrits en PS et MS :**

- réunion d'information et visite le **vendredi 20 mai à 18h30.**

Vous devrez vous munir du carnet de santé de l'enfant lors de l'inscription avec le Directeur.

Avant l'inscription à l'école, vous devez vous présenter en Mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. La mairie vous remettra un dossier de pré-inscription à remplir.

Une affectation scolaire sera établie ultérieurement et remise au Directeur.

**DATES A RETENIR... DATES A RETENIR... DATES A RETENIR... DATES A RETENIR...**

***Dimanche 19 juin 2016*** : Foire à tout organisée par l'Association Familiale et Rurale

***Dimanche 05 juin 2016*** : Rallye touristique de l'AFR Marville/Boullay Mivoye.

### **SACS A DECHETS VERTS**

Afin de pouvoir retirer les sacs à déchets verts en mairie, **vous devez obligatoirement présenter votre carte de déchetterie**. Elle permet de comptabiliser informatiquement le nombre de sacs que vous retirez (rappel du quota : 60 sacs à l'année).

### **LOGEMENTS :**

Si vous êtes propriétaire d'un logement à la location, vous pouvez informer la mairie lorsque celui-ci est libre car nous avons régulièrement des demandes.